



# Prorogations des délais de Validation de l'ITIE en réponse à la pandémie de Covid-19

Reconnaissant les importants défis liés à la pandémie de Covid-19, le Conseil d'administration de l'ITIE a fait preuve d'une certaine souplesse concernant le report ou la prorogation des délais de quelques Validations qui étaient en cours et prévues. Ces mesures permettent aux pays mettant en œuvre l'ITIE de poursuivre la dynamique associée tout en tenant compte de l'incidence des restrictions sur les déplacements et la collecte de données.

## Validations en cours

Les [Validations en cours](#) seront menées à bien. Les Groupes multipartites (GMP) pourront demander une prorogation pouvant aller jusqu'à quatre semaines pour fournir un retour d'informations sur leur projet d'évaluation ou leur projet de rapport de Validation. Ces demandes devront être soumises par le Coordonnateur National ou le président du GMP.

## Validations prévues entre avril et août 2020

Les pays dont la date de commencement de la Validation est prévue entre le 1er avril et le 31 août 2020 ont la possibilité de reporter la Validation. Ces pays bénéficieront d'une prorogation automatique de la date de commencement de leur Validation pouvant aller jusqu'à six mois, sur demande du GMP, si cette demande se rapporte au Covid-19 comme motif du retard. La demande doit être soumise avant [la date de commencement prévue](#) de la Validation.

## Validations prévues à partir de septembre 2020

Les pays dont la date de commencement de la Validation est prévue après le 1er septembre 2020 pourront demander une prorogation de la date de commencement de leur Validation. La procédure standard est définie à l'[article 7 de la Norme ITIE 2019](#). Les demandes seront évaluées par le Conseil d'administration de l'ITIE au cas par cas.

En raison de l'incertitude liée à l'évolution de la pandémie de Covid-19 et à ses implications sur la mise en œuvre de l'ITIE, ces pays sont encouragés à soumettre leurs demandes de prorogation peu de temps avant la date de Validation prévue.

## Modèle de Validation

Le modèle de Validation de l'ITIE est [en cours d'examen par le Conseil d'administration de l'ITIE](#), qui souhaite convenir d'un nouveau modèle en octobre 2020. Le Secrétariat international est en train d'organiser des webinaires régionaux pour recueillir les opinions des représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE. Une fois le modèle approuvé, le Conseil d'administration conviendra des dispositions transitoires qui seront mis en place avant le début de son utilisation.

### Réunions des Groupes multipartites



La supervision du Groupe multipartite est une caractéristique centrale de la mise en œuvre de l'ITIE. Dans les circonstances actuelles, il peut s'avérer difficile d'organiser les réunions des Groupes multipartites. Dans les cas où les secrétariats nationaux et les présidents des Groupes multipartites auront pris des mesures raisonnables pour solliciter les commentaires et l'approbation des GMP, le Conseil d'administration de l'ITIE en tiendra compte lorsqu'il évaluera si le Groupe multipartite a approuvé les décisions clés relatives au processus ITIE.

Les mesures raisonnables prises par les présidents des Groupes multipartites pourront comprendre :

- L'envoi des documents suffisamment de temps avant les réunions ou les téléconférences ;
- La prise de contact avec les membres du GMP par téléphone ou en ligne ;
- L'accord d'un délai suffisant aux membres du GMP pour fournir des commentaires aux projets de documents ;
- La demande de confirmation des membres du GMP représentant chaque collège pour approuver les décisions.